



Communiqué de presse  
Strasbourg, Le 15 septembre 2022

## VNF INAUGURE LA PASSE À POISSONS DU BARRAGE DES FAUX-REMPARTS À STRASBOURG : UN OUVRAGE DESTINÉ À LA CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE

À la suite de travaux de reconstruction, Voies navigables de France (VNF) inaugure officiellement la passe à poissons du barrage des Faux-Remparts. Ce nouvel ouvrage est situé dans le quartier historique de la Petite-France à Strasbourg. Dans une démarche de préservation des écosystèmes et de modernisation des ouvrages, l'Établissement a entrepris au printemps 2021 des travaux de modernisation et de mise en conformité du barrage dont la maîtrise d'œuvre a été confiée à Artélia et les travaux au groupement d'entreprises Vinci Construction Maritime et fluvial, Durmeyer et CMI Maintenance Nord. D'un montant d'1 million d'euros (hors taxes), cette opération a été co-financée par l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse, la Région Grand Est et VNF. En s'engageant aux côtés de partenaires locaux pour assurer la juste gestion de la ressource en eau et la préservation de la biodiversité, VNF illustre avec ce projet un des axes forts du Contrat d'Objectifs et de Performance signé avec l'Etat en 2021.

### Une passe à poissons pensée pour favoriser la migration des espèces

Le barrage des Faux-Remparts construit en 1870 et remis à neuf en 1900, représentait un verrou majeur pour la migration des poissons vers la Bruche et l'Ill amont, malgré la passe-à-poissons existante. Les études menées par VNF en collaboration avec la Police de l'eau, l'Office Français de la Biodiversité et l'Agence de l'eau Rhin-Meuse ont abouti à un projet de passe à poissons à bassins, à aménager en rive gauche du barrage. L'objectif étant de rétablir la libre circulation des espèces, notamment migratrices, et ainsi à améliorer la qualité écologique des cours d'eau.

La nouvelle passe à poissons est composée de neuf bassins successifs, contre quatre auparavant, créant huit chutes d'eau franchissables par les espèces cibles. Les bassins, plus larges que sur l'ancienne passe à poissons, permettent le ralentissement des écoulements, une hauteur d'eau maîtrisée et offrent des zones de calme qui permettent aux poissons de se reposer entre chaque franchissement. Le fond des bassins est équipé de pierres permettant la reptation de certaines espèces telles que l'anguille.

La reconstruction de la passe à poissons du barrage des Faux-Remparts à Strasbourg est porteuse de sens dans notre volonté de moderniser nos infrastructures pour mieux préserver les ressources. Sa conception se base sur des études et retours d'expérience importants, permettant de respecter les exigences de chaque espèce et de répondre aux contraintes écologiques. Ce projet s'inscrit notamment dans les objectifs de la charte de partenariat entre la Ville de Strasbourg et VNF sur la dimension environnementale.

## Chiffres clés de l'opération

- Durée des travaux : de mai à novembre 2021
- Travaux réalisés en 2 phases

### Phase 1 : Travaux sur la passe centrale de mi-mai à fin juillet 2021

- Réalisation du batardeau central
- Démolition de la passe à poissons et des vannes existantes
- Mise en place de la nouvelle vanne
- Retrait du batardeau central

### Phase 2 : Travaux en rive gauche de début août à fin novembre 2021

- Réalisation du batardeau en rive gauche
- Démolition de la vanne existante
- Réalisation de la nouvelle vanne
- Espèces piscicoles concernées : Les **grands migrateurs** (anguille, saumon, lamproie marine, truite de mer) et les **migrateurs locaux** (brochet, ombre, truite fario).
- Budget total des travaux = 1,2 M€ TTC (1 M€ HT)
- Financement : opération financée à hauteur de 20% par VNF avec le cofinancement de 50% par l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse et de 30% par la Région Grand Est.

## À PROPOS DE VOIES NAVIGABLES DE FRANCE

Fort de 4 000 personnels mobilisés au service du fluvial, Voies navigables de France entretient, exploite et développe le plus grand réseau européen de voies navigables : 6 700 km de fleuves, canaux et rivières canalisés, 4 000 ouvrages d'art (écluses, barrages, pont-canaux...) et 40 000 hectares de domaine public fluvial.

Au travers de ses missions, l'établissement répond à trois attentes sociétales majeures :

- il crée les conditions du développement du transport de fret ;
- il concourt à l'aménagement du territoire et au développement touristique ;
- il assure la gestion hydraulique en garantissant la sécurité des ouvrages et les différents usages de l'eau et en luttant contre les inondations et le stress hydrique. Il favorise également le développement de l'hydroélectricité et préserve la biodiversité.

[www.vnf.fr](http://www.vnf.fr)  **VNF - Voies navigables de France**  **VNF\_officiel**

### Contacts presse

### Voies navigables de France Direction territoriale de Strasbourg

Laure Mauny  
Responsable communication  
06 78 37 69 24  
Laure.mauny@vnf.fr